

AVIS

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

L'Administration Communale de Bovernier soumet à l'enquête publique la demande présentée par :

- **Madame et Monsieur Hélène et Emmanuel Poirier**, pour le changement d'affectation du logement secondaire de la maison d'habitation de la parcelle n° 592, au sens de l'art. 7, alinéa 2, lit. a de la Loi sur les résidences secondaires (LRS), (logement touristique situé dans le même bâtiment que celui où le propriétaire a son domicile principal), objet situé au Bedâ, Les Valettes, zone à bâtir faible densité, demande déposée le 16.10.2019.

Les plans peuvent être consultés au bureau communal et toute réclamation éventuelle doit parvenir à ce dernier, par écrit, dûment motivée et en deux exemplaires, dans les trente jours qui suivent la présente publication.

Administration communale